



Association Promotion de la Médecine Homéopathique

*Lettre trimestrielle n° 35
Décembre 2003*

Editorial

La fin de l'année approche, c'est donc l'heure des bilans. Depuis la dernière lettre où nous vous invitons à vous manifester en réaction aux mesures gouvernementales de "déremboursement" des médicaments homéopathiques il s'est passé beaucoup de choses.

Vous avez été très nombreux à nous renvoyer la carte de pétition, à ce jour nous en sommes à plus de 6000. Nous avons aussi reçu un très grand nombre de pétitions regroupant une vingtaine de signatures (ou plus) et ceci grâce à la mobilisation de nombreux médecins. Dans la plupart des cas nous ne les connaissions pas. Ils ont eu nos coordonnées par les adhérents et ont fait signer un grand nombre de leurs clients. (plus de 4500). Nous sommes heureux de les accueillir dans l'association et nous les remercions de leur intervention.

Beaucoup d'entre vous nous posent la question : jusqu'à quand devons-nous vous retourner des signatures ? La réponse est que rien n'est joué à ce jour, et qu'il faut continuer à vous mobiliser.

Pour cela, nous joignons à cette lettre, un autocollant à placer sur votre voiture ou sur tout autre endroit bien visible et un article du Docteur Mourad BENABDALLAH qui résume bien la situation actuelle. Vous pourrez le diffuser autour de vous pour recueillir, encore et toujours, de nouvelles signatures.

Il faut savoir que d'autres ardents défenseurs de l'homéopathie se sont mobilisés (laboratoires, syndicats de médecins etc....) et, tous réunis, nous ne sommes plus loin des 400 000 signatures.

Nous avons eu différentes interviews dans les médias (TLM et le Progrès à Lyon, FR3 pour la région Rhône-Alpes, La Voix du Nord à Lille, et d'autres encore à venir.....).

Nous avons eu la chance d'être reçus par le Président du Conseil d'Administration de la CPCAM qui doit faire passer notre dossier aux politiques. Ce sont eux qui, en définitive, "dirigent" la Caisse assurance-maladie. Il serait peut-être intéressant de se demander si cette "vieille dame" ne devrait pas être administrée par les cotisants, au même titre que les mutuelles !!

Nous avons aussi reçu différents courriers du Cabinet de Monsieur MATTEI :

"Face à la contestation de l'utilité de l'homéopathie par une partie du corps médical, le Ministre appelle les industriels et les praticiens à développer des méthodologies mesurant l'efficacité des produits thérapeutiques et susceptibles d'aider les décideurs publics à faire des choix dans le domaine de l'homéopathie" (Jean Marie Brinon)

et de celui de Monsieur RAFFARIN :

"vous remercie de votre démarche...toutefois en raison d'un emploi du temps particulièrement chargé, il n'est pas en mesure de vous recevoir dans l'immédiat..." (N. Martin)

En conclusion, il leur faut des chiffres, je vous propose donc, comme cela m'a déjà été fourni par quelques uns d'entre vous, de m'indiquer le nombre de jours d'arrêt de travail que vous avez eu par an.

Nous les rapprocherons des moyennes officielles et ... nous serons peut-être en mesure de discuter. Nous n'oublierons pas, comme nous le rappelle Jacqueline PEKER, de faire parler nos bêtes !

A tous, bonne et heureuse année 2004. Nous nous retrouverons à l'Assemblée Générale du 6 mars 2004.

Isabelle ROSSI, Présidente

Adresse : 13 chemin de Montauban 69005 LYON
Tél/Fax : 04-78-39-93-56 Site : www.apmh.asso.fr E-mail : i.rossi@wanadoo.fr

Ps : Nous avons un besoin urgent d'un bénévole pour assurer le secrétariat.

Gras du haut, grasse du bas ?

Non moins schématiquement, il y a deux grands types de surpoids, dont les incidences sur la santé sont tout à fait différentes :

- l'obésité *androïde* (ainsi appelée parce qu'elle est plus fréquente chez l'homme), à prédominance abdominale : la « bedaine ». Elle fait courir des risques vitaux cardio-vasculaires (infarctus) et métaboliques (diabète)
- et l'obésité *gynoïde* (plus fréquente chez la femme), à prédominance fémorale et fessière (les différentes « culottes » de cheval, de zouave, etc.) qui n'engendre pas les risques précédents, mais peut entraîner des troubles plus ou moins importants de retour veino-lymphatiques et articulaires des membres inférieurs.

L'APPORT DE L'HOMÉOPATHIE

Qu'il soit bien entendu que l'homéopathie, thérapeutique mettant en jeu les réactions personnelles du patient, ne propose aucunement des médicaments *amaigrissants* !

Mais il est tout à fait frappant de remarquer que les données de la science moderne se retrouvent dans la Matière médicale homéopathique, dont les chapitres essentiels ont été écrits bien avant que l'on ait les moindres notions de métabologie.

C'est ainsi que l'on y trouve des rubriques sur les types morphologiques sensibles, sur les réactions thermiques et climatiques, c'est-à-dire sur la capacité du sujet à produire de la chaleur (et donc à « évacuer » des calories), sur l'activité physique spontanée, sur le psychisme conditionnant le comportement alimentaire, sur l'appétit et la soif.

En réunissant ces différents chapitres, on peut identifier plusieurs groupes de sujets, parmi lesquels (3) :

• Selon la morphologie

– *androïde* : Allium sativum, Antimonium crudum, Nux vomica, Sulfur

Elle se développe surtout chez les sujets brévillignes ou normolignes et, sur le plan diathésique, on retrouve habituellement une prédominance de la Psore

– *gynoïde* : Thuya. Elle est typiquement sycosique.

• Selon les réactions générales à la température et au climat :

– les chauds, congestifs, aggravés par la chaleur : Lachesis, Pulsatilla, Sulfur

– les froids, frileux, hypersensibles au froid (qui ont donc tendance à mettre leurs calories en réserve) : Aurum metal, Baryta carbonica, Capsicum, Graphites, Hepar sulfur, Kali bichromicum, Kali carbonicum, Nux vomica, Petroleum

– les hypersensibles à l'humidité : Allium sativum, Calcarea carbonica, Natrum sulfuricum, Thuya

• Selon l'activité physique :

– les actifs qui se dépensent : Nux vomica, Sulfur

– les lents qui s'économisent : Baryta carbonica, Calcarea carbonica, Capsicum, Graphites, Hepar sulfur, Kali bichromicum, Kali carbonicum.

C'est sur ces bases que, loin des ordonnances passe-partout, l'Homéopathie peut apporter des réponses individualisées à des problèmes de poids dont l'apparente uniformité recouvre des réalités physiologiques et psychologiques très différentes.

Par le Dr Jean-Pierre RUASSE

Spécialiste d'Endocrinologie et maladies métaboliques, homéopathe (Paris)

Pour en savoir plus, lire du même auteur, aux éditions Iprédis :

(1) *Bon poids, bonne forme au quotidien. Explications et conseils pour celles et ceux qui veulent vivre plus minces... et heureux !* 180 pages. 12,5 euros.

(2) *Les Nouveaux Choix alimentaires. Pour plus de vitamines et de minéraux dans moins de calories.* 140 pages. 11,95 euros

(3) *L'approche homéopathique des obésités.* 106 pages. 11,85 euros.

Ces ouvrages sont disponibles en librairie (diffusion Casteilla), ou directement aux Editions IPREDIS, Le Pavillon, 64, rue des Rondeaux 75020 (port gratuit pour les membres de l'Association).

En 1796, Samuel Hahnemann écrit :

« Si les lois de la médecine que je reconnais et proclame sont réelles, vraies, seules naturelles, elles devraient trouver leur application chez les animaux aussi bien que chez l'homme »

...Ce qui signifie que notre médecine homéopathique vétérinaire a plus de 200 ans.. et elle a ses lettres de noblesse, peut-être plus sur le terrain qu'en littérature.

Nombreux sont les vétérinaires qui ont prescrit des médicaments homéopathiques de par le monde, pour des animaux à poils comme pour des animaux à plumes, pour des animaux de compagnie, pour des animaux d'élevage, pour des animaux de sport, pour des animaux sauvages, pour des animaux vivant dans l'air, comme pour ceux vivant dans les eaux....

Malgré toutes ces prescriptions, en France, dans nos quatre écoles vétérinaires, l'enseignement de l'homéopathie n'existe pas. Quelques étudiants sont demandeurs et font appel à des médecins ou à des pharmaciens qui leur donnent le maximum d'indications sur les lois de l'homéopathie. D'autres suivent les cours de nos écoles privées.

Il en est de même dans la plupart des pays de l'union européenne..... apprenne qui veut ! Il faut aller en Amérique Latine pour découvrir des Universités qui forment des homéopathes-vétérinaires.

Malgré ce lourd silence officiel, la demande est grande. Un français sur trois s'intéresse aux « médecine douces ou parallèles » ... tant pour lui-même, que pour ses enfants, que pour ses animaux. Les éleveurs de veaux, de porcs, de poules..... cherchent à s'assurer les conseils d'un vétérinaire homéopathe... mais où et comment le trouver ?

En 30 ans, j'ai donné bien des cours, là ou ailleurs, face à de futurs vétérinaires ou face à de jeunes éleveurs qui souhaitaient abandonner les trop lourds traitements chimiques. Nombreux sont ceux, aujourd'hui qui se débrouillent par eux-mêmes.

Heureusement, l'homéopathie est universelle, et un tube de Nux Vomica 9 CH, préparé pour l'homme est le même que celui qu'on utilisera pour n'importe quel animal.

En 1833 –le Docteur Lux, vétérinaire à Leipzig publie les traitements qu'il a administrés à des chevaux et à des bovins. A cette époque-là, les animaux malades mouraient, faute de médicaments. Pourtant, avec 4 médicaments : Nux Vomica, Camphora, Opium, Aconitum.... Lux guérit les coliques et boiteries des chevaux et prévient les avortements et la pneumonie du bétail.

En 1836, le docteur Gunther affirme avoir utilisé 188 remèdes chez le cheval. Son livre est le premier Grand succès de l'homéopathie.

Avec mon amie de toujours et consœur homéopathe, Marie Noëlle Issautier, nous avons publié en 1999 : « Homéopathie et Cheval –conseils thérapeutiques » Aujourd'hui, ce livre dépasse toutes les prévisions de vente, car il intéresse les gens de métier et tous ceux qui aiment, vivent et travaillent avec les chevaux.

Cet ouvrage, que nous avons voulu clair et précis, permet de donner les premiers soins, et de soulager des symptômes précis, de prendre en charge la santé d'un animal.

J'ai exercé à Paris, pendant 30 ans, en tant que « vétérinaire homéopathe ». Malgré bien des remontrances faites par le Conseil de l'Ordre, j'ai gardé sur ma plaque et sur mes ordonnances le mot « Homéopathie »..ma vraie spécialité.... Celle qui officiellement, n'existe pas !

Certains journaux, la radio, la télévision....trop souvent cherchent à ridiculiser l'homéopathie. Nous ne devons pas garder le silence. Il faut se battre et, si cela ne suffit pas, alors, donnons la parole à tous ces animaux qui ont été guéris, tout au moins soulagés par l'homéopathie :

- aux vaches qui soulagent leur mammites
- aux veaux qui luttent contre leur diarrhée
- aux cochons qui ne supportent plus la vie en communauté
- aux poules stressées qui pondent des œufs sans coquille
- aux chevaux que trop d'efforts rendent douloureux
- aux chiens et aux chats qui souffrent des villes

...allons, laissez-les parler, et ils vous diront ce qu'ils pensent des granules homéopathiques.

TEMOIGNAGES

Vous retrouverez notre rubrique " Editions Nouveautés " dans la prochaine lettre (ou sur notre site Internet) car nous avons donné la priorité à un échantillonnage des nombreux témoignages que nous avons reçus. Le premier, à travers un courrier au Ministre de la Santé (sans réponse à ce jour), les 2 suivants à notre intention.

Monsieur le Ministre,

Evidemment il faut bien commencer par quelque chose pour combler le trou vertigineux de la Sécurité sociale. Bravo donc pour la mesure qui consiste à dérembourser les "consommateurs" d'homéopathie, dont je fais partie.

Je suis convaincu que l'homéopathie avec ses 0.8% de pression est l'élément nauséabond du trou de la Sécurité sociale.

Question : De qui se moque-t-on dans ce pays ? Il me paraît évident que cette mesure est avant tout politique. Ma réponse le sera aussi si... J'ose espérer que le bon sens prévaudra et que vous organiserez des battues aux tire-au-flanc, malades imaginaires et autres, qui eux, épuisent sans scrupules les fonds de la Sécurité sociale.

Je tiens à vous signaler que je me soigne depuis plus de vingt ans par l'homéopathie et uniquement par cette médecine, ainsi que ma femme et ma fille. Notre médecin ne nous jamais accordé un seul jour d'arrêt de travail. Alors ! ...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Maurice Olivier, à Ornex

J'ai bien reçu votre lettre du 23 écoulé concernant les nouvelles dispositions gouvernementales à propos du : " Déremboursement de l'Homéopathie par la Sécurité sociale "

J'ai 82 ans passés, et je me soigne par la méthode homéopathique depuis l'âge de 12 ans.

A l'époque j'habitais la région parisienne, et pendant des années, notre couple à été suivi par les Docteurs BORIANNE, puis BINET, le professeur Mme DUBOSC, qui ont, je crois, fait date dans la discipline.

Notre généraliste de Rennes nous donne toute satisfaction, sachant bien entendu, quand il s'agit d'hypertension, s'entourer des conseils d'un cardiologue, bien entendu allopathe.

René Edouard, à Rennes

Je suis une cliente de Monsieur le Docteur J. BAUR bien connu dans le " monde " homéopathique, surtout à Lyon. Je viens d'apprendre son décès cet été et cela m'a fait beaucoup de peine. Il m'a soignée depuis 1961.

Je tiens à vous signaler, qu'en juin 1971, on m'a découvert une sarcoïdose pulmonaire (maladie de Besnier-Boezck-Schaumann), tellement importante que j'ai été adressée, dans un premier temps, à un professeur de l'Hôtel- Dieu de Paris ; devant les adénopathies latéro- et pré-trachéales aussi développées, il m'a proposé une thoracotomie exploratrice ! ... puis-je devrais être soignée à la cortisone et tout cela bien sûr après un séjour en service de réanimation... J'ai voulu prendre un autre avis : à Foch j'ai été reçue par un autre professeur qui m'a donné les mêmes conclusions ! Très fatiguée, amaigrie, j'ai eu peur de cette perspective chirurgicale, cortisone etc... et je me suis dirigée vers l'homéopathie.

Monsieur le Docteur BAUR m'a prise en main, fin juin 71 et avec ses ordonnances (que je tiens à votre disposition) j'ai pris beaucoup de CONIUM particulièrement ... Je mes suis remise rapidement. Les radiographies, à l'appui, dès janvier 72, les adénopathies avaient pratiquement disparues ; depuis fin août 71 on constatait une atténuation très importante des opacités médiastinales

Voilà ce que je tenais à vous dire : pas d'arrêt de travail. Je n'ai pas coûté très cher à la société je crois ? et de plus j'ai évité un traitement lourd qui pouvait ne pas être anodin ??

Juliette à Clermont-Ferrand



